



Rectorat

Division
des Personnels de
l'Administration,
d'Inspection et de
Direction

MG/FL
DPAID2

N° - 0 1 6 0

Affaire suivie par
Michelle GEST
Chef du bureau DPAID2
Personnels administratifs
Tél.
03 22 82 38 71

Affaire suivie par
Jacques-Manuel
MOUNIER
Chef du bureau DPAID5
Personnels infirmiers
Tél.
03 22 82 69 45

Fax.
03 22 82 37 69
Mél.
ce.dpaid@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Amiens, le 03 Avril 2007

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS
Chancelier des Universités

à

Messieurs les Présidents d'Université

Madame la Directrice de l'IUFM d'AMIENS

Messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directeurs des services départementaux de l'Éducation
nationale de l' AISNE, de l' OISE et de la SOMME

Monsieur le Directeur du C.R.O.U.S.

Madame la Directrice du C.R.D.P.

Madame et Messieurs les Directeurs de la D.R.D.J.S. et
des D.D.J.S.

Monsieur le Délégué régional de l'O.N.I.S.E.P.

Mesdames et messieurs les Chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les Directeurs de C.I.O.

Mesdames et messieurs les Conseillers techniques

Mesdames et messieurs les Chefs de division et de service

**Objet : avancement de grade des personnels administratifs -
(A.D.A.E.N.E.S., S.A.S.U.) et des personnels infirmiers - année 2007.**

La présente note a pour objet de porter à votre connaissance les dispositions relatives à l'avancement de grade des personnels cités en objet.

Je vous précise que tous les fonctionnaires promouvables ou remplissant dans le courant de l'année 2007 les conditions exigées pour être promu au grade supérieur doivent figurer dans les propositions.

Dans l'hypothèse où vous seriez opposé(e) à l'inscription d'un agent promouvable, il conviendrait de le spécifier, en regard de son nom par la mention "non proposé", dans la colonne "avis du chef d'établissement" et de motiver votre avis sur une note annexe qui sera communiquée à l'agent (article 17 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983).

Les fonctionnaires devant prendre leur retraite en 2007 et 2008 feront l'objet d'une attention particulière.

I - PERSONNELS ADMINISTRATIFS

A - ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Conditions d'inscription :

Peuvent être promus au grade d'APAENES, au choix, par voie d'inscription au tableau d'avancement, les attachés (ADAENES) justifiant au plus tard le 31 décembre 2007 de 7 ans au minimum de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie A et d'un an d'ancienneté dans le 9^e échelon du nouveau grade d'attaché.

J'insiste sur la nécessité d'appeler **particulièrement l'attention des candidats sur la mobilité fonctionnelle** induite éventuellement par leur promotion. Ceux-ci peuvent en effet être amenés à prendre en charge, soit des fonctions d'encadrement en services administratifs, soit la responsabilité d'une agence comptable d'établissement et le plus souvent d'un groupement d'établissements.

Je vous demande d'en tenir le plus grand compte dans vos propositions et vos avis circonstanciés, établis sur le tableau joint en annexe 1 de la présente circulaire.

B - SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

a) Tableau d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle

Conditions d'inscription :

Les candidats doivent avoir atteint au moins le 4^e échelon de la classe supérieure au 31 décembre 2007.

Vous veillerez également à motiver vos propositions sur le tableau figurant en annexe 2

b) Tableau d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure

Conditions d'inscription :

Peuvent être promus les personnels justifiant au 31 décembre 2007 de 5 ans de services publics dans un corps de catégorie B et ayant atteint le 7^e échelon de la classe normale depuis au moins 2 ans à la même date d'appréciation.

Vos propositions et vos avis circonstanciés doivent être formalisés sur le tableau figurant en annexe 2

C - ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

Consécutivement aux réformes statutaires résultant des accords JACOB qui modifient l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C et introduisent la fusion des corps d'agents et d'adjoints administratifs au 1^{er} novembre 2006, l'avancement de grade des adjoints fera l'objet d'une prochaine circulaire.

II - PERSONNELS INFIRMIERS

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'INFIRMIER(ERE) DE CLASSE SUPÉRIEURE

Conditions d'inscription :

Les candidats doivent justifier au 31 décembre 2007 de 10 ans de services publics effectifs accomplis en qualité de fonctionnaire ou de militaire dans un corps d'infirmier(ère), dont 4 ans effectués dans un corps de personnels infirmiers(ères) de l'Etat et avoir atteint le 5^e échelon de la classe normale du grade d'infirmier(ère) à la même date d'effet.

Je vous demande d'établir vos propositions motivées sur le tableau joint en annexe 3.

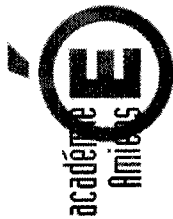
Je vous serais obligée de bien vouloir me faire retour, par voie directe, de l'ensemble de ces documents **pour le 13 AVRIL 2007 au plus tard, délai de rigueur**, sous les timbres suivants :

- DPAID2 pour les personnels administratifs
- DPAID5 pour les personnels infirmiers.

Je vous en remercie à l'avance.



Marie-Danièle CAMPION



AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2007

TADAENES07
DIVISION DES PERSONNELS
DE L'ADMINISTRATION,
D'INSPECTION ET DE DIRECTION
Bureau DPAID/2

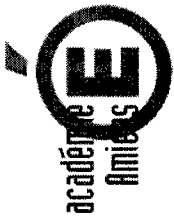
État des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de

ATTACHÉ PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	ÉCHELON	AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

, le

A
Signature



AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2007

tasasu2007

**DIVISION DES PERSONNELS
DE L'ADMINISTRATION,
D'INSPECTION ET DE DIRECTION**
Bureau DPAID/2

État des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de

Classe exceptionnelle

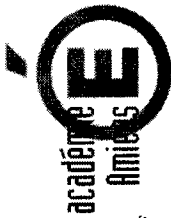
Classe supérieure

(*) SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE de

(*) *Cocher la case correspondante*

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	ÉCHELON	AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

A _____, le
Signature



ta2007/NF

DIVISION DES PERSONNELS
DE L'ADMINISTRATION,
D'INSPECTION ET DE DIRECTION
Bureau DPAID/5

ANNEXE TA 3

AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2007

État des propositions en vue de l'inscription au **TABLEAU D'AVANCEMENT** au grade de

INFIRMIER(E) de CLASSE SUPÉRIEURE

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	AFFECTATION	GRADE	ÉCHELON	AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

A _____, le

Signature